



LE PETIT LOYATAIS

EDITO

Chers Loyatais, Chères Loyataises,

Le 23 mars dernier, a été présenté au Conseil Municipal, le bilan de l'année 2020 avec le **compte administratif** (CA) qui a été validé à l'unanimité.

Il se résume ainsi :

	Fonctionnement	Investissement
Recettes	1 308 275,04 €	855 596,56 €
Dépenses	894 460,11 €	813 689,89 €
Report résultat 2019	160 944,75€	-173 181,35 €
Résultat 2020	574 759,68 €	-131 274,68 €

Reste à réaliser à reporter en 2021

	Fonctionnement	Investissement
Recettes	0€	215 613,13 €
dépenses	0€	344 815,35 €

Le résultat 2020 de **574 759,68 €** est réparti de la façon suivante : recette section de fonctionnement 2021 : **174 759,68 €** ; et recette section d'investissement 2021 : **400 000 €**.

Le résultat très excédentaire de l'année 2020 est dû à des dépenses non réalisées ou reportées et à une augmentation des recettes par rapport au budget primitif de 2020 et grâce au report de résultat de 2019.

Les investissements ont été faits pour la maison de l'enfance, le réaménagement de l'espace public de la rue des Rosiers, les travaux de voirie dans la commune et l'achat d'un nouveau tracteur-tondeuse (33 240 €).

Les dépenses de fonctionnement sont principalement :

-Charges à caractère général : 289 535 € (énergie, entretiens, etc). Soit - **91 185 €** par rapport au Budget Primitif prévu (BP) ;
 -Charges de personnel, frais assimilés : 374 109 € ;
 -Charges de gestion courante (indemnités, forma-

tions, subventions) : 179 983 € ;

- Charges financières (remboursement des intérêts des emprunts) : 13 095 €.

Les recettes de fonctionnement sont principalement :

- Impôts et taxes : 562 735 € (soit +29 750 € par rapport au prévu du BP) ;
 - Dotations : 366 171 € (soit + 16 171 € par rapport au budget primitif prévu) ;
 - Participations : 64 868 € ;
 - Autres produits de gestion courante (loyers, locations) : 190 737 € ;
 - Résultat de fonctionnement reporté : 160 945 €.

Les dépenses d'investissement sont :

Immobilisations en cours : 545 227 € :

- Construction de la Maison de l'enfance
 - Réaménagement de la rue des Rosiers.
 - Remplacement : parquet de la salle polyvalente et 4 portes à l'école publique
 - Travaux de voirie.

Immobilisations corporelles 144 317 € :

- Achats : maison située 3 place de l'Eglise, tondeuse frontale autoportée, mobilier, matériel de bureau, etc...
 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté de 173 181 €.

Les immobilisations en cours sont inférieures au prévu car certaines factures seront réglées en 2021.

Les recettes d'investissement sont principalement :

- Dotations, fonds divers et réserves : 296 467 € ;
 - Subventions d'investissement : 200 021 € ;
 - Emprunts : 299 946 €.

Philippe Bériou
 Adjoint aux Finances

Finances : présentation du budget primitif 2021

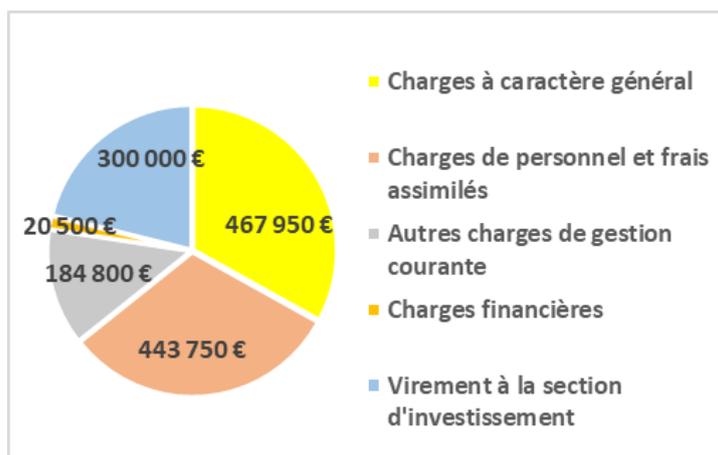
Le conseil municipal a décidé de maintenir les taux d'imposition pour 2021.

Taux 2021 TF	Taux communal	Taux départemental	Taux 2021
Taxe foncière	17,27%	15,26%	32,53%
Taxe foncière non bâti TFNB	44,30%		44,30%

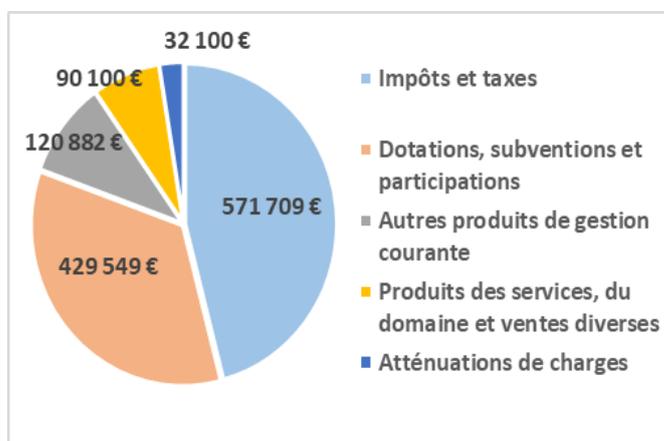
Le budget primitif pour l'année 2021

Dépenses de fonctionnement 2021.

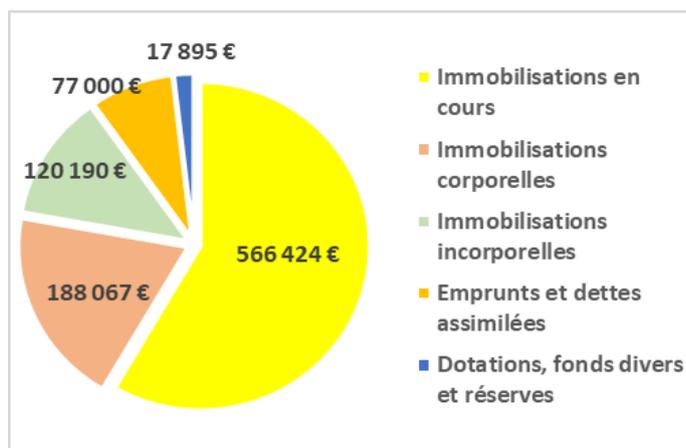
Il s'agit principalement de postes de dépenses nécessaires à la gestion courante des services et de l'activité de la collectivité : charges de personnel et de gestion courante, achat de fournitures, prestations de services, indemnités des élus, participation aux charges d'organismes extérieurs (CCAS, syndicats intercommunaux...), subventions aux organismes publics et privés (associations, écoles...).



Recettes de fonctionnement 2021



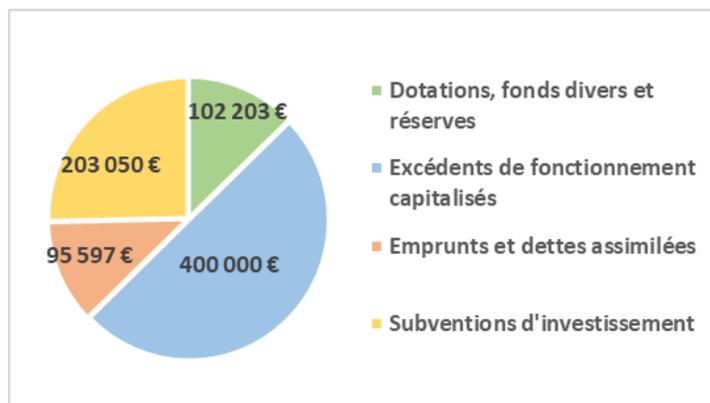
Dépenses d'investissement :



Quelques exemples d'investissements prévus pour 2021.

- Réfection des trottoirs : rue St Martin, rue de l'Abbaye et rue de Kéreteau ;
- Travaux de voirie dans la commune (hors bourg) ;
- Réfection de la toiture de l'Eglise, côté Mairie ;
- Installation d'une structure de jeux près de la Maison de l'enfance ;
- Rénovation du logement situé 3 Place de l'église ;
- Clôture école Théodore Botrel ;
- Remplacement de 110 luminaires ;
- Eclairage public de la rue des Rosiers ;
- Mobilier pour l'école Théodore Botrel et la cantine ;
- Matériel et outillage pour le service technique.

Les recettes d'investissement 2021



L'excédent de fonctionnement capitalisé (400 000 €) est une partie de l'affectation du résultat 2020 (574 759,68€) en recette de la section d'investissement.

Le 23 mars dernier, le conseil municipal a voté à l'unanimité le budget primitif pour l'année 2021.

Philippe Bériou
Adjoint aux Finances



8 mai : cérémonie de commémoration (modalités restant à définir)

13 et 20 Juin ou 20 et 27 juin : élections régionales et départementales (dates à confirmer)

Vie associative

Nous vivons tous, depuis de longs mois, une période difficile car nous devons réduire nos interactions sociales. La vie de nos associations est donc fortement impactée et leurs actions restent très limitées. Aussi, la municipalité souhaite leur apporter tout son soutien et espère qu'elles pourront au plus vite retrouver le plaisir de réunir leurs adhérents et ainsi permettre de redynamiser notre commune. **Morgan Demolliens, conseiller délégué à la vie associative.**

RANDO PLAISIR

En raison de la pandémie, nous avons tenu une mini assemblée générale chez la présidente le 17 février 2021. Seuls les membres du bureau avaient été convoqués. Voici ce qui a été décidé à l'unanimité : aucune cotisation ne sera demandée lors de la reprise pour l'année 2021 ; la première randonnée que nous envisageons se déroulera dans la campagne loyataise et sera suivie du verre de l'amitié ; pour que chaque randonnée soit accessible à tous, dans la mesure du possible, à chaque reconnaissance, nous nous efforçons de trouver deux circuits, un long et un court afin de conserver le but recherché : Rando Plaisir ; selon les conditions sanitaires, nous pensons redémarrer en mai. Vous serez avertis soit par téléphone, soit par les 3 journaux : Ouest-France, les Informations et le Ploërmelais (les circuits sont prêts puisque ceux que nous avons prévus pour 2020 n'ont pas été réalisés en totalité) ; participation financière modique lorsque nous nous déplaçons pour des trajets plus longs et que nous pratiquons le covoiturage.

Au plaisir de se retrouver au plus tôt. En attendant, prenez bien soin de vous et des autres.

Odile SANTIER, Présidente

Informations diverses

ABRIS DE JARDIN

Par une délibération du 28/11/2018, le conseil municipal a décidé d'exonérer de la taxe d'aménagement les abris de jardin d'une surface inférieure à 20m². Si vous avez un tel projet, vous devez cependant déposer une déclaration préalable de travaux à la mairie.

FRELONS ASIATIQUES

Pour lutter contre les frelons asiatiques, nous vous invitons à piéger les « reines » au cours des mois d'avril et mai, avant la fondation des nids. Pour cela, vous pouvez construire un piège à partir d'une bouteille en plastique. Un modèle est en ligne sur le site internet de la commune.

JARDINAGE ET BRICOLAGE

Respectez votre voisinage !

Les beaux jours arrivent, ils vont nous inciter à jardiner et bricoler en extérieur en utilisant des appareils parfois bruyants.

Petit rappel sur les horaires à respecter dans le Morbihan (*arrêté préfectoral du 10/07/2014*) pour ne pas déranger le voisinage :

- Du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h.
- Le dimanche et les jours fériés de 10h à 12h.

Merci pour votre vigilance !

Travaux

INSTALLATION D'UN ABRI BUS A ST MALO

Très prochainement, un abri-bus sera installé dans la zone de covoiturage de St Malo. Acheté par la commune, il permettra aux élèves empruntant le transport scolaire de s'abriter en attendant le car.

RENOUVELLEMENT DU RESEAU D'EAU POTABLE

Vous avez peut être constaté un marquage au sol dans certaines rues du bourg. En effet, le Syndicat d'alimentation en eau potable a programmé des travaux de renouvellement du réseau qui débute-ront fin avril. Les rues Saint-Martin, de Poullouan, de l'Abbaye et de Kéréteau sont concernées par ces travaux. La circulation risque d'être difficile pour les usagers et les riverains durant ces travaux. Soyez vigilants.

Services médicaux :

Médecin :

02.97.73.06.92

Cabinet infirmiers :

02.97.73.87.74

Kinésithérapeute :

02.97.93.02.24

Dentiste :

02.97.93.11.12

Numéros d'urgence :

Pompiers : 18 ou 112

Pharmacie de garde :
3237

SAMU : 15

Gendarmerie : 17

Horaires de la mairie :

Lundi et mercredi :
14h-17h30

Mardi, jeudi et vendredi :
8h30-12h30 et 14h-
17h30

Tél : 02.97.93.02.33

Site internet : loyat.fr
accueil@loyat.fr

Horaires de la médiathèque :

Mercredi : 14h à 18h
Samedi : 10h30 à 12h

Dispositif argent de poche

Lors de sa dernière réunion, le conseil municipal a approuvé la mise en place d'un dispositif « **argent de poche** » destiné aux jeunes (garçons et filles) nés en 2004 à partir des prochaines vacances d'été : sur la base du volontariat, le jeune est accueilli au sein des services techniques de la commune pour accomplir des tâches variées de jardinage, peinture, nettoyage, montage de meubles etc...contre le versement d'une indemnité de 15 € pour 3h30 de présence par jour. Des dossiers d'inscription seront mis en ligne sur le site internet de la commune au cours du mois de juin : les périodes proposées seront alors communiquées avec précision, ce qui facilitera les inscriptions.

Si vous êtes intéressé(e), vous pouvez déjà vous pré-inscrire au secrétariat de la mairie en indiquant vos disponibilités.

Médiathèque : les bénévoles vous informent

Grâce au financement voté lors du dernier Conseil Municipal, la médiathèque va s'enrichir, cette année encore, d'une soixantaine de livres achetés sur 4 périodes : avril, juin, septembre et novembre. Poussez la porte de la médiathèque et venez découvrir les dernières nouveautés achetées en avril : *Trois* de Valérie PERRIN ; *La Datcha* d'Agnès MARTIN-LUGAND ; *La chasse* de Bernard MINIER ; *La pierre*

du remords d'Arnaldur INDRIDASON ; *Rien ne t'efface* de Michel BUSSI ; *Pachinko* de Min JIN LEE ; *Le crépuscule des fauves* de Marc LEVY ; *Le mystère Soline* de Marie-Bernadette DUPUY ; *Le sourire du lièvre* de Daniel CARIO.

Nos jeunes ne sont bien sûr pas oubliés, 5 à 6 ouvrages seront achetés à chaque période d'achats.

Maryse Vincent, responsable de la Médiathèque

Services aux Loyatais

CABINET D'INFIRMIERS DE LOYAT

Une nouvelle infirmière a rejoint pour une durée indéterminée le cabinet de Loyat le 10 février dernier. Il s'agit de My-Nhien Quelleux, domiciliée à St Servant/Oust. Après avoir travaillé 12 ans au Centre Hospitalier de Ploërmel, notamment en Hospitalisation à domicile, elle est très heureuse de mettre ses qualités professionnelles et humaines au service des Loyatais, auprès de qui elle a reçu un chaleureux accueil depuis son arrivée. Elle remercie également Stéphane et Olivier de l'avoir intégrée dans leur équipe.

Nous lui souhaitons la bienvenue à Loyat.

Embellissement/cadre de vie



Souvenez-vous, c'était en 2018. La commune de Loyat décrochait la 4^{ème} fleur. Nous comptons désormais parmi les 235 communes françaises labellisées 4 fleurs au concours national des villes et villages fleuris. Courant Juin, nous aurons l'honneur de recevoir les membres du jury. Nous espérons de tout cœur confirmer cette distinction, et nous mettons tout en œuvre pour la conserver. Ce label récompense l'engagement des collectivités en faveur de l'amélioration du cadre de vie. Il prend en compte la place accordée au végétal dans l'aménagement des espaces publics comme cela a été pensé dans la rue des Rosiers et aux abords de la maison de l'enfance ; s'y ajoutent la protection de l'environnement, la préservation des ressources naturelles et de la biodiversité, la valorisation du patrimoine botanique français et l'implication du citoyen au cœur des projets. La municipalité, grâce notamment aux matinées citoyennes, à la formation des habitants, à la participation au concours des maisons fleuries répond à ces objectifs. Rendez-vous à l'automne pour connaître la décision du jury.

Solène Lemoing, conseillère déléguée à l'embellissement et au cadre de vie

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

Vous pouvez dès à présent vous inscrire au concours des maisons fleuries auprès de la mairie. Il compte 4 catégories : jardin de fleurs ; jardin paysager ; jardin écologique ; balcon. Ce concours récompense les actions menées par les Loyatais en faveur de l'embellissement et du fleurissement des maisons, des jardins et des balcons visibles de la rue.

La commission cadre de vie est très impatiente de venir à votre rencontre et découvrir vos créations !

COLLECTE DU TRI SELECTIF

Depuis début avril, les bacs jaunes individuels sont collectés une semaine sur deux : dans notre commune, la collecte a lieu **le vendredi les semaines paires.**

Vie économique : nouveau à Loyat

Peintures et Sols

- Décoration intérieur
- Revêtements muraux
- Parquets, Moquette, PVC, Béton ciré
- Ravalement, Traitement façade

Devis gratuit

Damien Douessin - 06 45 50 80 83
douessindamien@gmail.com - LOYAT

MPJ

Réparation motoculture de plaisance
À domicile et atelier
Vente de machines neuves

JAGU Sylvain
Le Freique - LOYAT (56)

Portable: 06 03 44 67 39
Mail: contact@mpj-motoculture.fr
Site web: www.mpj-motoculture.fr



Pierrette LELONG

Agent Mandataire BSK immobilier

- ☎ 06 13 65 16 17
- ✉ plelong@bskimmobilier.com
- 🌐 bskimmobilier.com/pierrette-lelong-1168
- 📍 Loyat (56800)
- 📞 817 592 439 000 27